ARÂCHES LA FRASSE | STATIONS des CARROZ & de FLAINE

Madame, Monsieur,

Vous aurez le plaisir de découvrir, joint à ce courrier, un nouveau numéro du magazine municipal Traces.

Vous le verrez, plusieurs articles de ce magazine évoquent les différents projets qui entrent dans le cadre de la stratégie de diversification 4 saisons décidée pour la station des Carroz.
Notamment, nous parlons, après de longs mois d'études préliminaires, du projet d'extension de la zone de loisirs déjà existante, dans les secteurs du Serveray et du Mont Favy. Ce dossier, ambitieux mais raisonné, fait l'objet actuellement d'une mise à disposition au public par les services de l'Etat en mairie dans le cadre d'une demande d'autorisation de créer une unité touristique nouvelle (UTN).
Vous pouvez consulter ce dossier en version numérique à l'adresse suivante : bit.ly/UTNloisirs4saisons

Dans mon édito, j'explique en quoi ce projet est structurant pour la commune et la station des Carroz. C'est un choix que je porte avec mon équipe.
Toutefois, certains s'y opposent et c'est leur droit. Mais ils sont prêts, pour vous convaincre, à laisser circuler des informations déformées et des chiffres faussés. Et ça, je ne peux l'accepter.

C'est pourquoi j'ai décidé de vous transmettre ce courrier en complément pour encourager à vérifier les informations colportées et rétablir la vérité. Ainsi, avec le dossier que vous pouvez consulter, vous vous forgerez un avis en toute transparence et sans désinformation.

Ce projet fera l'objet d'une décision de la commission spécialisée «Espaces et urbanisme» du comité de Massif des Alpes fin septembre. Nous reviendrons dans les prochains mois plus en détails sur cette extension qui ne se résume pas qu'à un simple golf comme j'ai pu l'entendre récemment.

Bonne lecture et bon été à toutes et à tous.

Votre maire,
Marc Iochum

Zone de loisirs 4 saisons
Vrai ou faux ?

Beaucoup de questions se posent autour de ce projet d'extension de la zone de loisirs. Dénouons le vrai du faux avec quelques affirmations.

Le projet est situé dans des corridors écologiques permettant ainsi à la faune de circuler facilement.

VRAI

Et rien ne va changer sur ces points ! La zone restera ouverte pour assurer les corridors écologiques pour les passages de la faune. De plus, sera aménagé sur le site une zone "abreuvoir" qui permettra aux animaux de trouver de l'eau en abondance, tout au long de l'année.

Le site des Communaux est actuellement un lieu où se côtoient une flore et une faune exceptionnelle.

PLUTÔT **FAUX**

Dans l'état des lieux environnemental réalisé pour ce dossier, rien ne dit que l'on peut considérer ce site comme «exceptionnel». Cette notion est purement subjective et le dossier UTN ne donne aucune indication à ce sujet.
Il faut savoir que tous les impacts environnementaux seront compensés. Les habitats naturels ainsi que la flore et la faune du site feront l'objet de mesures d'évitement, de réduction et de compensation de manière à minimiser ces impacts. Par exemple, le projet d'extension veut diversifier la structure des boisements en apportant des plantations d'arbres feuillus qui enrichiront grandement le milieu. L'ensemble du projet s'intègrera dans le paysage existant. Il s'efforcera de conserver le paysage naturel alpin des lieux, et de valoriser un espace ouvert et respirant.

On va déplacer la Pierre à Laya.

FAUX

Emblématique de notre commune, la Pierre à Laya ne bougera pas et restera telle qu'elle est actuellement. Elle fera même l'objet d'une attention particulière avec de nouveaux chemins aménagés à ses abords. On ne touche pas au caillou du géant !

Un 2e golf, en plus de celui de Flaine... ça fait 27 trous pour notre commune !

FAUX

A terme, ce sont bien 18 trous répartis entre Flaine et les Carroz qui sont promis aux golfeurs. En effet, le tracé du futur Funiflaine va amputer le golf de Flaine de 9 trous. Le golf aux Carroz ne fera que combler cette perte avec ses 9 trous.

L'hiver, en cas de manque de neige, il y aura le golf.

PLUTÔT **VRAI**

Le golf peut se dérouler dans des conditions plus extrêmes, car les départs et les greens en synthétique permettront d'y jouer... ce qui n'est pas le cas des départs et greens naturels. Mais si les conditions sur place le permettent, le golf laissera place au ski de fond et à la randonnée en raquettes.

Les sentiers de balade vont disparaître.

FAUX

Les tracés seront conservés, valorisés et organisés. Ils s'intégreront dans un plan global de chemins de randonnée communaux. Des boucles équestres partiront du centre équestre du Laÿ et serpenteront en toute sécurité sur le site.

Plusieurs activités seront possibles sur le site.

VRAI

Le golf sera une des activités principales : il représentera 18 ha sur les 46 ha du projet d'aménagement. Les hectares restants resteront naturels et seront dédiés aux promenades en famille, aux randonnées, au VTT, à l'équitation, au ski de fond, aux raquettes en hiver... Près de 5 kms de cheminements publics sont prévus et plusieurs belvédères seront aménagés pour profiter de points de vue remarquables.

L'accès au site deviendra payant.

FAUX

Le site restera bien évidemment en libre accès pour tous et toutes. Seule l'utilisation des infrastuctures du golf nécessitera un paiement ou une cotisation.

Le golf sera entouré d'un grillage de 2,5 mètres de haut.

FAUX

Les cheminements piétons se situent en dehors des zones de retombées des balles. Pour protéger les différents usagers du site, les espaces seront balisés, les chemins seront clôturés par endroit et sécurisés.

Le fonctionnement du golf sera déficitaire.

FAUX

Grâce aux greens synthétiques, les coûts d'entretien et de fonctionnement seront modérés. L'ouverture du golf sur une période importante de l'année permettra d'avoir une exploitation a minima équilibrée financièrement.

#6 PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

traces

Magazine municipal
d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

SOMMAIRE

traces #6 | PRINTEMPS-ÉTÉ 2018

04 GRAND ANGLE
Le budget 2018

13 URBANISME
Le PADD, pierre angulaire du nouveau PLU

20 NOS STATIONS
Une luge 4 saisons sur de bons rails

06 ACTUALITÉS

12 EN BREF

16 TRAVAUX / PROJETS

19 SPORT

24 PORTRAIT

26 KIDS

27 AVANT DE FERMER...

traces est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
TÉL. 04 50 90 07 63
Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr
www.aracheslafrasse.fr
Directeur de la publication : Marc Iochum. Ont participé à ce numéro : service Communication et autres services municipaux, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, Soremac et GMDS.
Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service Communication. Crédits photos : service Communication, Freepik, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, GMDS, tous droits réservés.
Impression : imprimerie Plancher. 2200 exemplaires.
Un souci de distribution du magazine dans votre boîte aux lettres ? Celui-ci est disponible en libre service en mairie, à l'office de tourisme des Carroz et au syndicat intercommunal de Flaine.
La version numérique est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

Mes chers concitoyens,

« *Le tout ski est fini… mais sans le ski, tout est fini*". Alors que les domaines skiables du Grand Massif ont connu une année historique en termes de chiffre d'affaires, personne n'oublie notre appréhension collective, jusqu'aux premières chutes de notre "or blanc", à voir se reproduire les difficultés d'enneigement des 3 années précédentes. Et cette incertitude pèse sur notre capacité à nous projeter sereinement dans l'avenir.

C'est pourquoi, depuis le début du mandat, nous travaillons avec mon équipe à structurer progressivement une Commune d'Arâches-la-Frasse dans laquelle il fera bon vivre dans 20 ans. Bon vivre, car la population aura réussi à se maintenir. Bon vivre, car les écoles et les commerces seront encore ouverts. Et bon vivre enfin, car l'emploi, et en particulier touristique, sera toujours présent et permettra à chacun de se construire.

La diversification de notre économie est l'enjeu de demain. C'est pour moi une obligation de résultat que je me suis fixée envers vous tous. Cette obligation s'exprime à travers la réalisation d'équipements et sites de vie tournés vers la pluri-saisonnalité.
Aujourd'hui, avec la concrétisation d'une piste de pumptrack (voir p.19), la jeune génération s'approprie un nouveau lieu de vie. En quelques semaines, son succès s'est clairement affirmé. Quand cette zone sera parfaitement terminée, les familles y auront pleinement leur place pour profiter ensemble de cette nouvelle forme de glisse.
Au cours de l'année prochaine, un mini-golf dans la continuité du centre Aquacîme et de la piste de pumptrack permettra aux groupes de s'amuser collectivement.
Et dans quelques mois, nous pourrons inaugurer la luge sur rail « 4 saisons », au départ de la télécabine de la Kédeuze. Cette luge offrira des sensations fortes à tout public, dans un cadre sécurisé et aisément accessible.

Tous ces projets sont soutenus, le département de la Haute-Savoie et la région Auvergne-Rhône-Alpes, que je remercie, à travers d'ambitieux plans de subventions aux investissements d'avenir. En 2016 et 2017, la Région s'est ainsi engagée pour l'amélioration de notre réseau de neige de culture pour un montant de 525 000 € ; et va poursuivre un engagement similaire en 2018 et 2019. Le Département soutient notre luge pour un montant de 950 000 €. Ces financements permettent de trouver un équilibre budgétaire malgré le désengagement de l'État depuis 2012.

Et demain, nous développerons la zone de loisirs du Mont Favy, par la réalisation d'un golf à taille humaine. Cet équipement sera accompagné par l'aménagement d'itinéraires gratuits de randonnées pédestres, raquettes, d'un pas de tir de biathlon, et de circuits équestres et belvédères. Les points de vue et emplacements les plus remarquables, comme celui de la Pierre à Laya, resteront accessibles aux promeneurs en toutes saisons.
Ce projet est aujourd'hui en voie de concrétisation. Au moment de l'impression de ce numéro de "Traces", le dossier relatif à l'une des autorisations administratives nécessaires, dite "unité touristique nouvelle" (UTN), est mis à disposition du public en mairie, et consultable sur notre site internet (voir p.16). Dans les prochains mois, la "commission UTN" rendra un avis sur ce dossier, et à la suite duquel le préfet de Région se prononcera pour nous accorder l'autorisation de réaliser cet équipement.

C'est ce projet qui structurera notre offre inter-saison et développera une nouvelle visibilité nationale et internationale forte. Car c'est à terme un véritable modèle Carroz-Flaine qui pourra se construire, avec un produit touristique combiné et global, qui permettra à chacun de s'amuser et se détendre dans le site exceptionnel qu'est notre commune. C'est un défi d'avenir que de proposer un produit complet et structuré qui convienne aux familles, aux groupes, aux sportifs et à nos aînés. Je vous l'assure, nous connaîtrons pendant les prochaines décennies une augmentation progressive de notre fréquentation touristique au printemps, en été et à l'automne, autour du multi-loisirs. C'est ainsi que nous pourrons répondre à notre obligation à l'égard de nos enfants de leur laisser une commune pour vivre et travailler.

Enfin, je vous souhaite à toutes et tous de très belles et bonnes vacances. Je tiens également à remercier tous nos services qui se sont engagés pour que la station des Carroz cohabite au mieux avec les travaux du centre, et afin que les activités estivales soient les plus agréables.

Tous unis pour réussir.

Votre maire,
Marc Iochum

Un budget 2018 **maîtrisé et sans augmentation d'impôts**

La promesse électorale d'une pression fiscale stable garde son cap. Malgré les baisses récurrentes des dotations de l'État, Arâches-la-Frasse équilibre son budget sans avoir recours aux augmentations d'impôts.

Depuis 2014, la commune a vu sa DGF (dotation globale de fonctionnement) diminué de 44 % et sa contribution au FPIC (fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales) augmenté de 182 %... c'est au total un peu plus de 3 millions d'euros en moins dans les caisses de la collectivité.
Malgré ce contexte financier peu favorable pour les collectivités territoriales, Arâches-la-Frasse a su rester vigilante et maîtriser au mieux ses coûts de fonctionnement sans impacter les ménages.
Grâce à cette maîtrise budgétaire, la commune continue d'offrir des services de qualité à tous ses administrés et peut poursuivre ses investissements notamment grâce aux excédents financiers et aux ventes de terrains, et ce sans augmenter les impôts communaux.

CEPENDANT...

Malgré nos efforts, nos administrés verront malheureusement de nouveaux taux apparaître sur leur feuille d'impôt émanant de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes :
> taxe habitation au taux de 1,23 %,
> taxe foncière bâti au taux de 0,86 %,
> taxe foncière non bâti au taux de 4,72 %,
> taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 8,68 % (augmentation de 2,84 %).
Ces nouvelles taxes sont nécessaires pour équilibrer la situation financière compliquée de la communauté de communes. Lors du vote du budget intercommunal, vos élus, conscients de l'impact non négligeable que ces taxes auront sur vos budgets mais aussi conscients de ce contexte budgétaire difficile, se sont abstenus.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 12 500 264,08 €

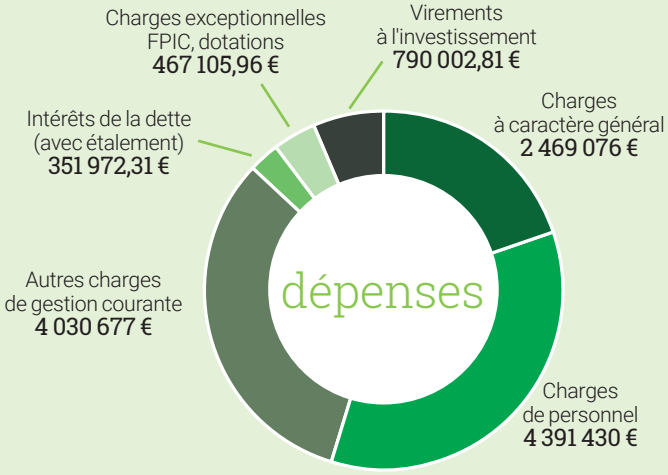

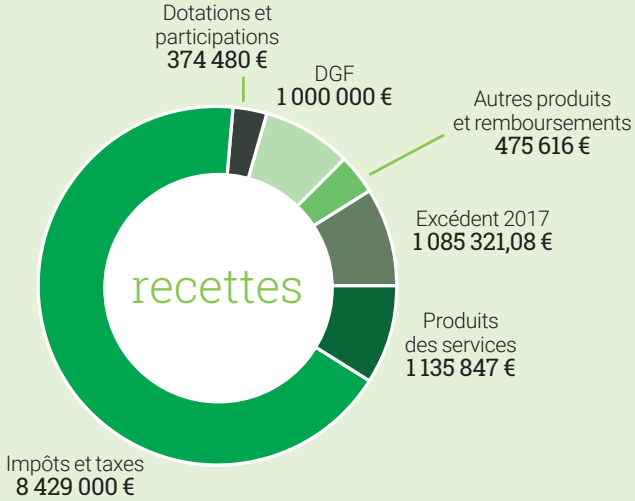

SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 930 687,87 €

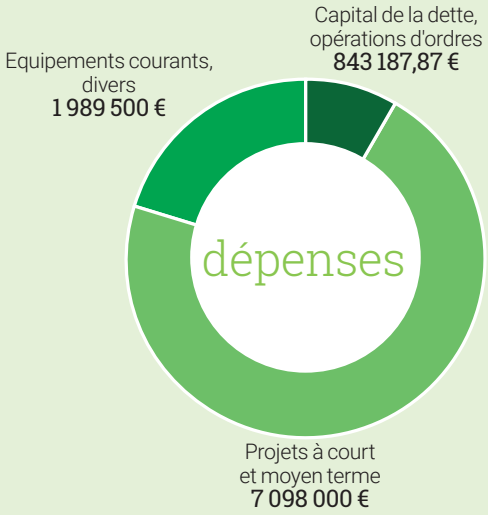

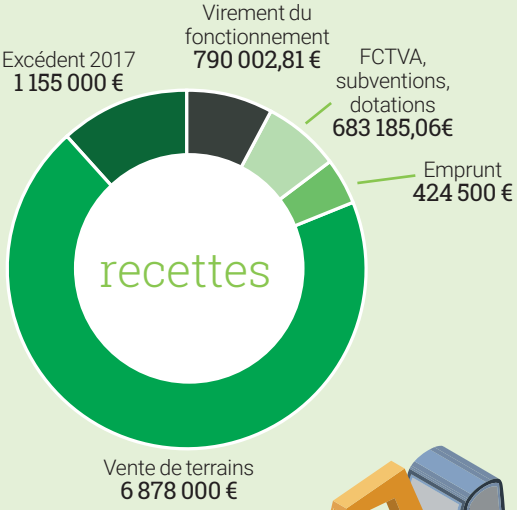

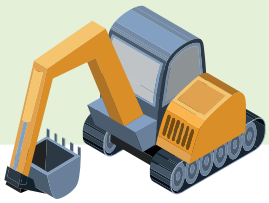

Les principales dépenses en 2017

L'année 2017 a été marquée par le commencement des travaux du centre des Carroz, qui se poursuivront en 2018 (2e phase) et 2019 (fin).

- Centre technique municipal - 2e local : 235 290 €
- Aménagement du centre des Carroz (première tranche) : 790 112 €
- Aménagement (voirie, réseaux, matériels...) : 520 188 €
- Rachat d'une partie du centre équestre : 117 500 €

En 2018...

Commence la deuxième tranche des travaux du centre de Carroz (3 015 000 €).
Cette année, la commune met l'effort sur la voirie (1 435 920 €) :
- Reprise tapis route du Pontet,
- Travaux d'aménagement chemin du Laÿ,
- Clouage parcelle impasse Marie Jeanne.

Les autres projets pluriannuels suivent leur court :
- La Maison du tourisme (1 440 000 €),
- Les logements des Crètes (650 000 € - subvention versée au bailleur social),
- La Traversée d'Arâches (études),
- Le parking entrée station (913 000 €),
- Le stationnement souterrain des Aravis (700 000 €),
- L'extension de la zone de loisirs (études),
- L'aménagement de la zone de loisirs (100 000 € pour la construction d'une pumptrack).

"Barbara et l'homme en habit rouge".

Roland Romanelli.

Rebecca Mai et Roland Romanelli.

[VOEUX DU MAIRE 2018]

Des bilans, des projets et **une belle surprise**

C'est dans une salle Mont Favy bien remplie que se sont déroulés les voeux de Monsieur le Maire à la population. L'évènement est toujours l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée en abordant plusieurs thématiques. Et cette fois-ci, le conseil municipal a souhaité offrir aux habitants un spectacle culturel de qualité, en dehors des programmes touristiques habituels.

Après le mot d'introduction de Christiane Siffointe, première adjointe, Philippe Simonetti, maire-adjoint chargé des travaux, et Stéphane Leveugle, directeur des services techniques, ont dans un premier temps abordé les principaux travaux réalisés dans la commune, et notamment les travaux du centre des Carroz. Puis, Jean-Paul Constant, président de la Soremac, et Adrien Dauvé, directeur de cette structure, ont fait le bilan de l'année écoulée pour le domaine skiable des Carroz, évoquant l'avenir et les objectifs du domaine pour les 10 prochaines années. Enfin, Catherine Dabère, présidente de l'office de tourisme des Carroz, et Philippe Poettoz, directeur de l'office, ont présenté, après une rapide rétrospective, le label qualité hébergeurs qui va être développé dans la station. Marc Iochum, maire, a conclu cette première partie par son discours, revenant sur l'importance d'une intercommunalité solide et présentant les nombreux projets structurants que la commune va initier ces prochains mois.

En deuxième partie de cette soirée, les spectateurs ont eu l'agréable surprise (puisque non annoncée) de profiter d'un spectacle musical de tout premier ordre : *"Barbara et l'homme en habit rouge"* de et avec Roland Romanelli et Rebecca Mai, mis en scène par Eric-Emmanuel Schmitt. Une œuvre biographique émouvante, drôle et intimiste, rendant hommage à la personnalité exceptionnelle de Barbara.

Stéphane Leveugle et Philippe Simonetti.

Une nouvelle formule très appréciée

Indéniablement, cette nouvelle cérémonie des vœux a beaucoup plu ! Alors que la majorité des évènements sont habituellement à destination des touristes, les habitants de la commune ont maintenant un spectacle à leur attention. Il vous est désormais proposé de réitérer, à chaque nouvelle cérémonie des vœux, ce rendez-vous culturel. Le caractère convivial n'est pas en reste, avec le traditionnel buffet réalisé conjointement par des traiteurs locaux et notre service de restauration collective (voir *Traces #5*).

Jean-Paul Constant et Adrien Dauvé.

Catherine Dabère et Philippe Poettoz.

Marc Iochum présente ses voeux aux Flainois(es).

[VOEUX DU MAIRE 2018]

Une première à Flaine !

Marc Iochum, maire, a souhaité cette année présenter spécifiquement ses voeux aux Flainois(es), dont la très grande majorité réside sur le territoire d'Arâches-la-Frasse.
En présence de Martial Saddier, député et conseiller régional, et de Bruno Charlot, sous-préfet de Bonneville, Monsieur le Maire a abordé, au forum de Flaine, les principaux projets concernant la station. Patrick Chancerel est intervenu pour le syndicat intercommunal de Flaine (SIF), rappelant les principaux investissements réalisés en 2017. Concernant le domaine skiable, c'est son directeur, Jean Fontaine, qui a évoqué les aménagements à venir.
Dans leurs allocutions respectives, Martial Saddier a confirmé la réalisation du Funiflaine et ses objectifs ; Bruno Charlot a, quant à lui, rappelé que l'Etat restait un partenaire privilégié de la commune pour les projets structurants de la station.

Retrouvez toutes les photos des soirées des vœux sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Marc Iochum, Maire, et Vincent Byais, urbaniste (à droite).

[URBANISME]

Une réunion publique pour expliquer

En mars dernier, s'est tenue une réunion publique concernant le PADD, contraction de projet d'aménagement et de développement durable (votre magazine y revient plus longuement en page 13). Devant une centaine de personnes, Marc Iochum, maire, et Vincent Biays, urbaniste, ont expliqué ce projet et répondu aux nombreuses questions des spectateurs présents.
Toujours dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, une nouvelle réunion publique est fixée le 28 juin prochain sur le projet de plan de zonage.

[GRAPHISME]

La commune se dote d'une **identité graphique**

Depuis sa "naissance" administrative à la fin des années 90, ce n'était pas le cas mais c'est désormais chose faite : Arâches-la-Frasse dispose maintenant d'un logo accompagné d'une charte graphique pour décliner la nouvelle identité graphique de la commune. Ainsi, il sera plus simple pour l'usager de distinguer les différentes entités qui interviennent sur le territoire (offices de tourisme, SIF, communauté de communes...).
À vocation institutionnelle et administrative, ce visuel a été réalisé par l'agence Toute une montagne de Sallanches, dont la responsable projets, Alizée Descamps habite les Carroz. On y retrouve, sous forme d'emblême, ce qui rappelle notre commune : les montagnes au dessus des nuages bien évidemment, la neige, les sapins, la croix de Savoie et les habitations au bardage vertical. La mention "stations des Carroz et de Flaine" rappelle que la commune est forte de ses deux stations.
Dans les mois à venir, cette nouvelle identité sera petit à petit déclinée sur les supports municipaux, bâtiments et véhicules, remplaçant le losange multicolor qui était une ancienne version du logo de la station des Carroz (que la station n'utilise plus elle-même depuis quelques années). Les stations des Carroz et de Flaine conservent, quant à elle, leurs identités propres et à part entière.

© Toute une Montagne

[ENVIRONNEMENT]

Une action **écologique et solidaire**

En fin de séjour au centre Creil Alpes à Arâches, le comité de gestion des centres de vacances du ministère de la Transition écologique et solidaire (CGCV) a organisé une action éco-citoyenne sur les Carroz, du côté du Mont Favy. Avec l'aide des services techniques municipaux, 15 enfants de 9 à 13 ans ont participé au ramassage de déchets sur une zone délimitée. Bravo et merci à ces jeunes éco-citoyens !

Philippe Simonetti, maire-adjoint, et Philippe Gros, des services techniques, en compagnie des jeunes participants.

Il y avait foule au deuxième départ !

[ENVIRONNEMENT - BIS]

De nombreux bénévoles au nettoyage de printemps

Le 28 avril dernier, les services techniques municipaux organisaient le nettoyage annuel de printemps de la commune. De la montée de Balme aux Carroz, en passant par la Frasse et Arâches, il s'agit de ramasser tous les détritus que la fonte de neige laisse apparaître après la fin de la saison touristique. Cette édition 2018 a connu un fort engouement avec près de 50 % de participants supplémenatires que les années précédentes ! A tel point que les cartons de matériels étaient bien vides lors du dernier départ à 9h30 ! Un grand merci aux nombreux bénévoles de tout âge pour cet acte citoyen et écologique ! Le barbecue offert au déjeuner leur était bien mérité !

Retrouvez toutes les photos de ce nettoyage sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Les plus jeunes ont montré l'exemple. Bravo à eux !

[ESCALADE]

Fiers de nos **jeunes champions !**

De très bonnes nouvelles nous viennent de l'escalade ! Arsène Duval (Les Carroz) décroche un 3e titre (!) de champion de France, cette fois-ci en junior ! Alistair Duval, son petit frère, obtient son premier titre de champion de France chez les cadets. Directions les coupes d'Europe et du monde jeunes pour la fratrie ! Nina Arthaud (Arâches) est, quant à elle, vice-championne de France junior alors qu'elle revient d'une longue blessure. Elle décroche une très encourageante 6e place en championnat de France senior. Un grand bravo à ces jeunes champions attachés à notre commune ! Nous sommes certains que nous serons amenés à reparler d'eux très bientôt !

De gauche à droite : Alistair Duval, Nina Arthaud, Arsène Duval

© Rose-Marie Macri

[8 MAI]

Des cérémonies **pour ne pas oublier**

Comme tous les ans, et comme c'est l'habitude dans notre commune les 8 mai et 11 novembre, la municipalité et les anciens combattants se recueillent à la Frasse puis à Arâches pour honorer la mémoire de toutes celles et tous ceux qui ont été victimes de l'atroce réalité des événements de la Seconde Guerre mondiale : les emprisonnés, torturés et abattus, les victimes civiles, les combattants de toutes armes, les résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice et leur sens du devoir.

Loïc hervé, sénateur, Marc Iochum, maire, et Michel Pépin, président des anciens combattants.

Retrouvez toutes les photos de ce 8 mai sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

[OBSERVATOIRE]

Un outil pour respecter **les espaces naturels communaux**

Présenté dans le Traces #3, l'observatoire environnemental mis en place par la commune fournit ses premiers résultats. Rappelons tout d'abord que l'objectif de cet observatoire est de limiter les effets défavorables sur l'environnement, des aménagements et de l'exploitation du domaine skiable. Il se présente comme :
- un outil de mesure de données fiables,
- un outil d'aide à la définition de projets intégrés,
- un outil d'aide aux démarches réglementaires (cet outil doit permettre en amont de justifier les projets et en aval, l'efficacité des mesures environnementales mises en œuvre),
- un outil de concertation entre les acteurs locaux, les administrations et les techniciens.

Dans un premier temps, le cabinet Agrestis, en charge de ce projet et en collaboration avec la fédération départementale des chasseurs, a établi un état des lieux complet des espaces naturels de la commune secteurs Arâches et Les Carroz (hors Flaine puisque la station bénéficie déjà d'un observatoire à part entière) sur plusieurs thématiques : les habitats naturels, les zones humides et leur état de conservation, la flore et la faune locales, la dynamique écologique et le paysage. Par la suite, des indicateurs de suivi vont permettre d'évaluer dans le temps l'état de l'environnement, les pressions sur l'environnement et les préconisations à mettre en œuvre, mais aussi de mettre à jour et d'acquérir des données complémentaires (densité et évolution des la présence d'espèces animales par exemple).

[EN COUVERTURE]

Une fête du village animalière

Les participants n'étaient pas nombreux cette année, mais qu'importe ! Place à la fête, à la joie d'être ensemble et de passer un bon moment ! La fête du village 2018, organisée par le comité des fêtes, avait pour thème "les animaux". Et c'est donc un défilé de folles bestioles de la Frasse, d'Arâches et des Carroz qui s'est déroulé dans la station ce 16 juin ; un défilé fort en couleurs et en musique qui a eu le don de donner le sourire aux passants et curieux, avant de laisser place à des jeux et à une soirée des plus festives.

Retrouvez toutes les photos de la fête sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

[CCAS]

Atelier floral pour les anciens

Le printemps arrivant (et déjà parti à l'heure où vous lirez ces quelques lignes), le centre communal d'action sociale a proposé un atelier floral. Une première très appréciée par les participantes (eh oui, les messieurs ont joué les timides ce jour là) qui ont pu réaliser de jolies couronnes colorées.

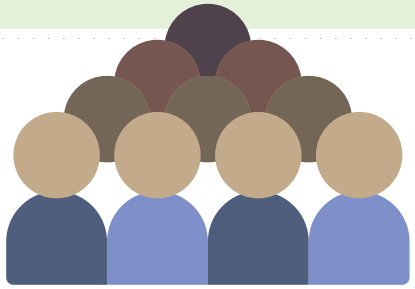

[RECENSEMENT]

Nous sommes maintenant...

1975 ! C'est le chiffre de la population totale d'Arâches-la-Frasse au 1er janvier 2018. L'INSEE distingue la population municipale (les 1928 personnes résidant habituellement la commune) et la population comptée à part (47 personnes qui gardent des attaches tout en vivant habituellement dans une autre commune, comme les étudiants par exemple). La répartition des habitants par village est la suivante : 17 % à la Frasse, 27 % à Arâches, 46 % aux Carroz et 10 % à Flaine.
Les données disponibles aujourd'hui ont été collectées entre 2013 et 2017.

[CARNET NOIR]

Décès de **Jean-Claude Oudot**

Fondateur et directeur musical des Chœurs de France, Jean-Claude Oudot avait été fait chevalier des Arts et des Lettres aux Carroz en 2016 (photo ci-contre). Un véritable meneur de troupes qui savait embarquer ses choristes dans des aventures vocales et humaines les plus incroyables... Il a été le créateur de nombreux spectacles à thèmes qui ont été donnés dans les plus grandes salles en France et à l'étranger, et notamment aux Carroz depuis plus d'une dizaine d'années.
Défenseur infatigable de la "belle" chanson française, amoureux indéfectible des mots, faiseur de mélodies, Jean-Claude Oudot s'est éteint le 14 avril à Bordeaux.
La commune d'Arâches-la-Frasse présente ses plus sincères condoléances à sa épouse Sylvie, à ses enfants et à ses proches. Un spectacle lui rendra un vibrant hommage cet été aux Carroz lors de la venue des Choeurs de France.

[VACANCES D'ÉTÉ]

Un guide pour **ne rien rater**

L'accueil de loisirs municipal "le Club des loupiots" s'est doté pour cet été d'un guide complet à l'attention des parents, habitants ou vacanciers. Le Club des loupiots propose aux enfants de 3 à 12 ans une multitude d'activités et de sorties 100% plaisir et 100% fun, que ce soit à la semaine ou à la journée. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire ! L'ennui sera interdit en juillet et en août !
Vous pouvez télécharger le programme complet ici à l'adresse suivante : bit.ly/ete2018loupiots

[INTERNET]

Un nouveau site Internet cet automne

Une toute nouvelle version du site Internet de la commune aracheslafrasse.fr va être mise en ligne cet automne. Le site Internet actuel n'est plus en conformité avec les standards technologiques, et, outre un nouveau design, l'architecture du site sera totalement repensée de manière à offrir des services en ligne clairement et simplement. Ce nouveau site se voudra une sorte de mairie 2.0 accessible 24h/24 chez vous ou en déplacement, que ce soit sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. L'utilisateur pourra via ce nouveau site suivre l'actualité de la commune avec des sujets plus approfondis que sur la page facebook de la commune.

[DÉCHÈTERIE]

Nouveaux horaires depuis ce printemps

Depuis le 1er mai, la déchèterie située des Carroz est passée à l'heure d'été... avec de nouveaux horaires fixés par la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes, gestionnaire du site. Voici les nouveaux horaires d'ouverture qui dureront jusque fin octobre :
- Lundi 9h > 12h et 14h > 17h30
- Mardi 14h > 17h30
- Mercredi 9h > 12h et 14h > 17h30
- Jeudi 14h > 17h30
- Vendredi 9h > 12h et 14h > 17h30
- Samedi 9h > 12h et 14h > 17h
Fermeture le dimanche et les jours fériés.

[ÉCOLE DU SERVERAY]

De nouveaux rythmes à la rentrée

Suite à la demande du retour à la semaine de 4 jours, la rentrée scolaire à l'école du Serveray aux Carroz se déroulera le lundi 3 septembre (comme l'école de Flaine). Les horaires hebdomadaires seront les suivants :
- Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis, garderie de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30, temps scolaire de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.
- Les mercredis, pas de temps scolaire, l'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h30.

[BRUITS]

Respectez les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que :
- Les jours de semaine de 8h à 20h.
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.
Pour ces mêmes activités mais réalisées dans un cadre professionnel, elles doivent cesser de 19h à 8h du matin, du lundi au vendredi.

Le PADD, pierre angulaire du nouveau PLU

La révision du plan local d'urbanisme (PLU) suit son cours. Une première étape importante est franchie avec la consultation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présenté en réunion publique le 15 mars dernier.

C'est un document de 25 pages consultable en mairie et sur notre site Internet. Le PADD est la boussole des orientations d'aménagement pour les années à venir. Respectant les nouvelles exigences de l'Etat, il répond à plusieurs principes obligatoires : équilibre entre préservation et aménagement, diversité des fonctions urbaines, mixité sociale, diminution des déplacements, respect de l'environnement et prévention des risques. Dans le contexte spécifique de notre commune partagée entre villages et stations de ski, ce PADD, fruit d'un travail concerté entre la commune et les services de l'Etat, réussit à soumettre des pistes d'urbanisation pour les 10 ans à venir.

UNE NÉCESSAIRE ÉVOLUTION ET MODERNISATION DE L'OUTIL TOURISTIQUE

L'enjeu touristique n'est pas négligé, loin de là. Quand une commune comme la nôtre comporte sur son territoire deux stations de ski, il apparait incontournable d'évoquer l'outil touristique, véritable poumon économique. Ainsi, ce PADD développe des axes d'amélioration du fonctionnement du domaine skiable : la liaison avec la vallée (projet global dont de nombreux acteurs publics sont partie prenante) et l'optimisation des domaines des Carroz et de Flaine (modernisation et diversification).

Lexique

Le PADD : projet d'aménagement et de développement durable. Ce document définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Le PADD apparaît comme la clef de voûte du plan local d'urbanisme.
Le PLU : plan local d'urbanisme. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles ou celles réservées pour les constructions futures, etc. Il regroupe plusieurs documents : le rapport de présentation, le PADD, le règlement (zonage et règles par zones) et les orientations d'aménagement et de programmation.

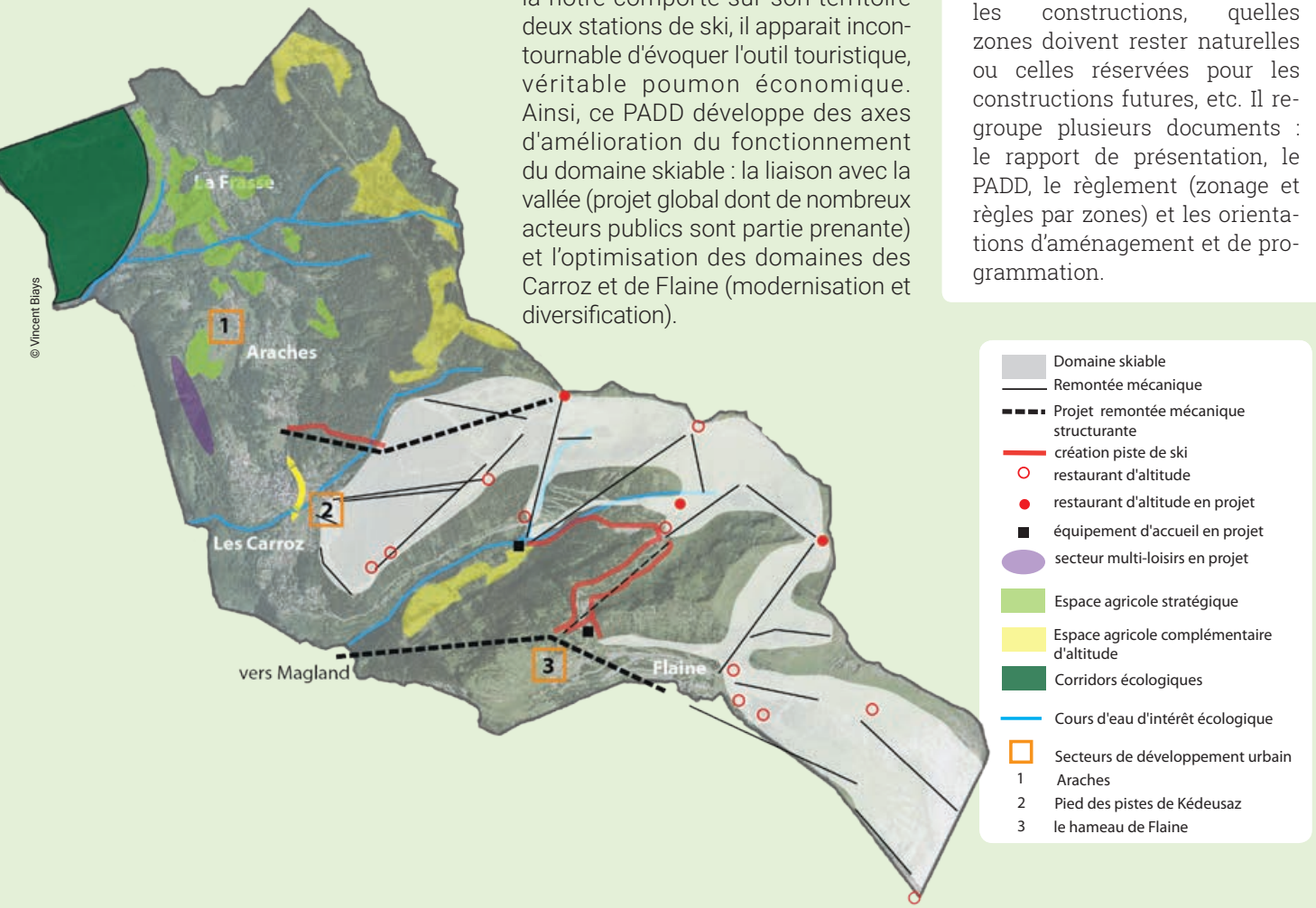

© Vincent Blays

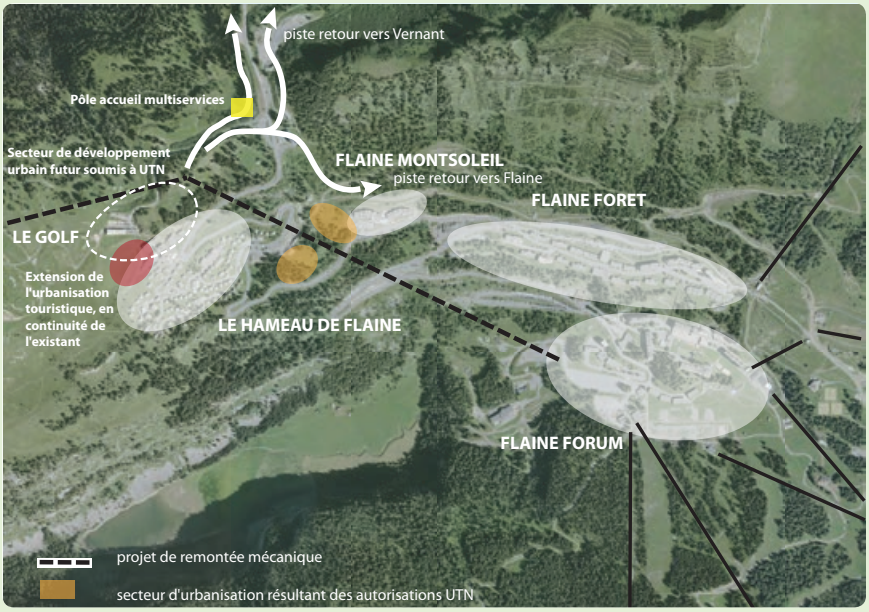

© Vincent Biays

Les axes d'aménagement sur **Flaine**

Le plan de prévention des risques naturels neutralise l'urbanisation de la plupart des secteurs autour de Flaine. Il est donc nécessaire de localiser les 17 000 m² de surface de plancher résiduelles des UTN de 2003 et 2008 (pour les 2 communes d'Arâches et de Magland) sur le secteur de Flaine Montsoleil. L'objectif est d'atteindre 15 400 lits à moyen terme pour obtenir un seuil de rentabilité pour l'ensemble des socioprofessionnels de la station. Une extension urbaine est prévue en continuité du "hameau" de Flaine. A plus long terme et en accompagnement de la réalisation de la liaison structurante Magland/Flaine, un secteur d'urbanisation nouvelle est envisagé sur le secteur du golf (qui perdra 9 trous en raison du Funiflaine). En effet, le col de Pierre Carrée est un lieu de passage et de forte fréquentation touristique en hiver comme en été. Une mise en valeur du col est envisagée avec la création d'un pôle d'accueil multiservices. Au coeur de Flaine, l'objectif sera de sécuriser les mobilités douces en créant des zones de circulation piétonne dans les secteurs de Flaine Forum et Flaine Forêt.

Les exigences légales

Moins de zones constructibles, densifier les zones urbaines existantes, stopper l'émiettement de logements sur le territoire... Tout cela répond au cadre légal, garde-fou essentiel contre les dérives en matière d'urbanisme.

La loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) oblige de nouveaux outils de planification que sont les SCOT (schéma de cohérence territoriale) et les PLU. Avec un fil conducteur : la consommation économe de l'espace.

Les lois Grenelle I et II affichent le constat de l'urgence écologique et de la nécessité d'agir pour protéger l'environnement et garantir un développement durable. Elles renforcent l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et de réduction de la consommation d'espace et imposent de préserver les corridors écologiques.

La loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové) veut répondre à la crise du logement tout en limitant l'artificialisation des sols et en prenant des mesures pour mobiliser le foncier en secteurs urbanisés.

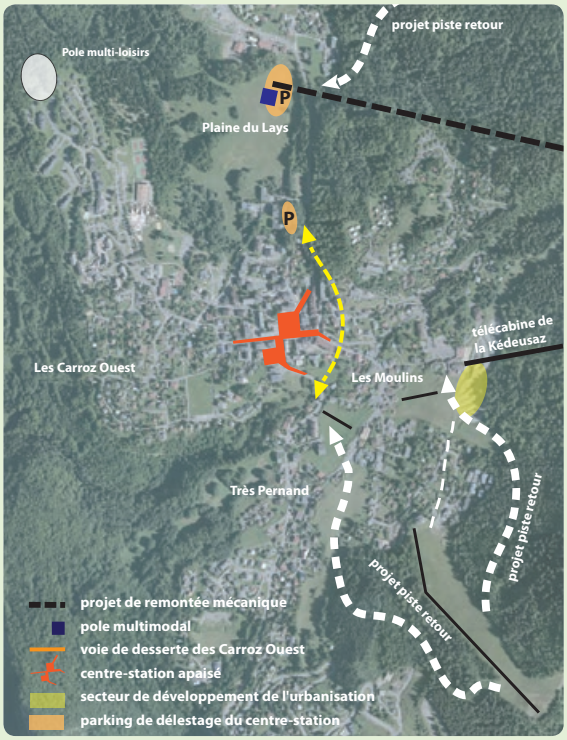

© Vincent Biays

Les axes d'aménagement **sur les Carroz**

La station des Carroz souffrent d'une circulation de transit dense, d'un engorgement automobile du centre de la station et du pied de pistes de Kédeusaz. La commune d'Arâches-la-Frasse souhaite libérer ces deux secteurs des voitures pour créer des espaces plus conviviaux. Elle porte une réflexion approfondie sur la création de parkings structurants, de cheminements piétonniers sécurisés et pratiques, et notamment la gestion des transports urbains qu'ils soient par câbles ou par transport en commun (bus).

En parallèle, la commune souhaite étendre la zone de loisirs actuellement existante à l'ouest de la station. Pour la saison d'été, le projet consiste à aménager le secteur dit des Communaux afin d'accueillir un golf 9 trous et de valoriser des itinéraires équestres, randonnées et VTT. Pour la saison d'hiver, le projet consiste en la réalisation d'itinéraires de ski de fond et de circuits raquettes. L'aménagement envisage d'utiliser les sentiers d'été également pour l'hiver. Sa proximité avec le centre station des Carroz et du village d'Arâches s'accorde parfaitement à offrir à la clientèle touristique et locale des activités attractives.

Une politique de l'habitat et d'équipements en cohérence avec le développement

Au cours des périodes précédentes, la population a augmenté de 250 à 300 habitants par décennie. Avec le dynamisme attendu grâce à la réalisation du programme touristique, la population municipale serait autour de 2 300 habitants permanents à l'horizon 2026. Pour accompagner cette croissance démographique, il sera nécessaire de réaliser de l'ordre de 140 logements. Pour répondre aux attentes du plan local de l'habitat, il conviendra de produire au minimum 17 logements locatifs sociaux (+ de 10 % du programme de logements neufs à destination de résidence principale).
Conformément aux dispositions de l'État (cf. les exigences légales page précédente), la commune va lutter contre l'étalement urbain en maintenant, autant que possible, l'implantation des nouvelles constructions dans les enveloppes urbaines actuelles des villages. Les surfaces urbanisables seront limitées dans les différents secteurs de la commune.
L'offre d'équipements publics de la commune est aujourd'hui satisfaisante et adaptée aux besoins actuels et futurs de la population permanente et touristique. Toutefois, on note un besoin spécifique à Flaine concernant une structure d'accueil pour enfants qui pourrait être intégré dans une des futures constructions de Flaine Forum.

© Vincent Biays

L'environnement et le cadre de vie ne sont pas oubliés

Afin de maintenir un cadre de vie et un environnement de qualité, la commune se fixe plusieurs objectifs concernant son environnement. Par exemple, les corridors écologiques seront préservés comme les ressources en eau ; et la commune s'engage à ne pas "miter" son territoire en sauvegardant les espaces naturels et agricoles.
Consciente de la qualité de son patrimoine architectural, la commune souhaite définir des prescriptions architecturales dans le règlement des différentes zones permettant d'assurer une protection de la qualité des paysages urbains de la commune, notamment en imposant le respect des indications architecturales (par exemple en instaurant des règles particulières quant à l'aspect extérieur des constructions).

Enfin, le secteur agricole représente un potentiel tant d'un point de vue économique que paysager. La commune soutiendra une agriculture respectueuse de l'environnement et valorisera les productions locales. Les emprises foncières sur les terres agricoles seront, par exemple, limitées pour éviter un développement trop important et non cohérent de l'urbanisation.

Lisez le PADD !

Cet article reprend brièvement les points soulevés dans le PADD. Pour en savoir plus et découvrir toutes les orientations décidées par la commune, il est important de le lire de manière complète car de nombreuses précisions et détails y sont évoqués.
Le PADD est disponible en lecture sur place en mairie et reste téléchargeable à l'adresse suivante : bit.ly/paddaraches

Document débattu au conseil municipal en date du 23 mai 2018

ARÂCHES-LA FRASSE
PLAN LOCAL D'URBANISME

2. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Projet arrêté par délibération en date du :

Projet approuvé par délibération en date du:

Vincent BIAYS - urbaville
217, rue Marcoz - 73000 CHAMBERY - Tél : 06.800.182.51

Le dossier de l'extension de la zone de loisirs **déposé**

Après de longs mois d'études préliminaires, l'extension de la zone de loisirs fait désormais l'objet d'un dossier UTN (unité touristique nouvelle) déposé auprès des services de l'Etat pour examen en septembre prochain.

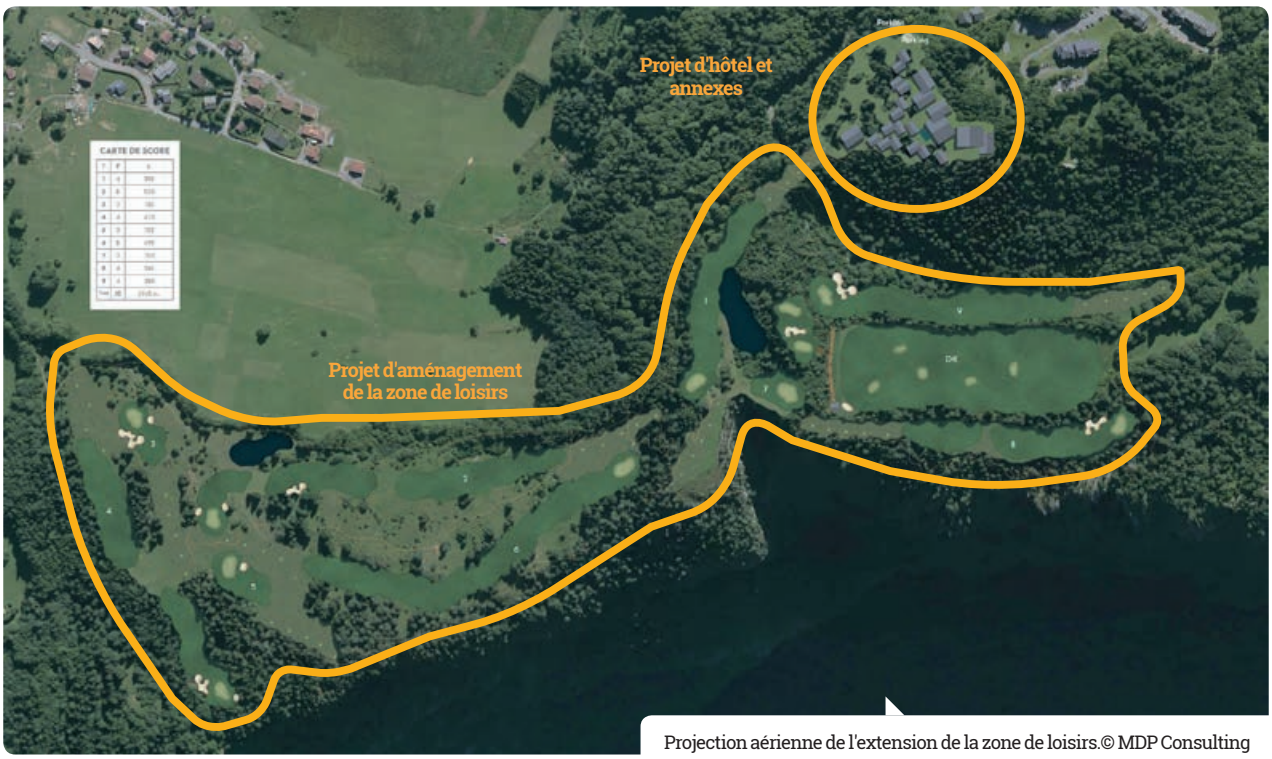

Projection aérienne de l'extension de la zone de loisirs.© MDP Consulting

Le projet consiste à étendre la zone de loisirs actuelle (Serveray, Mont Favy) à l'ouest de la station des Carroz dans sa continuité, dans le secteur dits "des communaux". Il vise également à diversifier l'offre de loisirs de la station pour une utilisation du site toute l'année avec : un hôtel 4 ou 5 étoiles (venant compléter l'offre hôtelière haut de gamme de la station) avec des annexes (cottages, salle de séminaire...), un restaurant, un club multi-loisirs, un golf 9 trous, des itinéraires équestres et de randonnée avec des belvédères, du ski de fond et du biathlon l'hiver...

QUE VA DEVENIR LA FORÊT ACTUELLE ?

La longévité et la facilité des conifères à coloniser les sols peu favorables aux feuillus favorisent leur propagation. Dans ces forêts, le sol est plus acide et la couche d'humus, formée d'aiguilles mal décomposables, est forte épaisse. Peu de plantes poussent au sol par manque de lumière, ce qui génère une trop et très faible présence de la faune qui n'y trouve pratiquement rien pour se nourrir. Le projet souhaite diversifier la structure des boisements en apportant des plantations d'arbres feuillus qui enrichiront grandement le milieu.
La zone assurera les corridors écologiques pour les passages de la faune. De plus, sera aménagé sur le site une zone "abreuvoir" qui permettra aux animaux de trouver de l'eau en abondance, tout au long de l'année.

UNE ARCHITECTURE NATURELLE RAISONNÉE

L'extension de cette zone de loisirs est également pensée pour assurer un entretien aisé et peu onéreux.
Concernant le golf, les parcours se feront sur des greens synthétiques. Le surcoût d'investissement par rapport à un parcours avec des départs et des greens en gazon naturel est neutralisé dès la 4e année grâce aux économies d'entretien, de consommation d'eau et à une période d'ouverture allongée. L'arrosage ne devient donc plus vital. Les greens sont homogènes et de qualités constantes toute l'année.
L'utilisation des structures du golf (parcours, matériels) sera payante, mais le reste de l'extension de cette zone (chemins, belvédères...) sera libre d'accès à tous et toutes.

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez consulter ce dossier UTN en mairie du 16 juillet au 24 août et en ligne : bit.ly/UTNloisirs4saisons

[LE LAŸ]

Le parking du Ris **fait peau neuve**

Le parking du Ris est en chantier jusqu'à la mi-juillet. De profonds aménagements sont effectués : reprise du busage du ruisseau souterrain, enfouissement des réseaux et création de bornes électriques, création de 3 places de camping-car avec recharge et vidange, aménagement de places de bus et places de stationnement supplémentaires, nouvel enrobé et aménagement paysager.

[LA FRASSE]

La route du Pontet **renforcée**

La route du Pontet est renforcée dans sa partie supérieure. En effet, cet endroit s'est beaucoup dégradé suite aux dégâts de ruissellements souterrains non captés.
Pour renforcer la zone, des pieux métalliques d'envergure ont été mis en place sous la route et stabilisés avec du béton. Des drains complétent l'aménagement pour diminuer les effets des ruissellements.
En juillet, cette partie de la route bénéficiera d'un nouvel enrobé et de glissières de sécurité.

[LE LAŸ]

Réfection du chemin du Laÿ

Le chemin du Laÿ subit actuellement une grosse réfection. Les travaux, commencés ce printemps, se termineront en juillet pour la première tranche. Une seconde tranche débutera à l'automne car la découverte de conduites de gaz souterraine défectueuses amène à décaler une partie des travaux.
Sont prévus :
- Reprise du réseau d'eaux pluviales.
- Nouvel éclairage public.
- Nouvel enrobé et sécurisation de la circulation.

[LES CARROZ]

Un nouveau terrain pour **les boulistes**

L'espace de loisirs du Mont Favy continue de s'étoffer.
Après la pumptrack qui connait déjà un fort engouement (voir page suivante), la commune dote ce secteur d'un nouveau terrain de pétanque et vient compléter les structures de loisirs situés à proximité (aquacîme,skate park, pump track, accrobranche...). Précisons que ce nouveau terrain de pétanque n'a pas vocation à remplacer celui du centre de la station.

[LES CARROZ]

Pause estivale pour les travaux du centre de station

La route départementale traversant la station est recouverte de son enrobé définitif et les tracés de circulation sont effectués, tout comme la zone d'animation de cet été, entre l'église et la bibliothèque. En entrée de station, la pose des parements minéraux a commencé.
Fin de cette tranche de travaux début juillet. Reprise d'une nouvelle tranche fin août. La commune d'Arâches-la-Frasse vous remercie de votre compréhension et de votre patience !

La route départementale avant son enrobé.

Les pierres de parement de l'entrée de la station.

Enrobé définitif derrière l'église.

Une pumptrack aux Carroz

Pumptrack ? Sous ce nom plutôt bizarre pour les non-initiés se cache une activité moderne et ludique qui bénéficie de retours très positifs.

Une pumptrack, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un parcours en boucle fermé constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages rapprochés et qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs (vélo, trottinette, skateboard, rollers...).
Celui des Carroz est une structure vouée à rester dans le temps contrairement aux pumptracks que l'on peut retrouver par ailleurs, qui sont parfois éphémères. Son revêtement est donc en bitume et la piste des Carroz propose deux parcours (un facile, et un difficile) pour une longueur totale de 210 m. Les véhicules motorisés n'y sont pas autorisés, il s'agit véritablement d'une pratique sportive pour des équipements à roues sans moteurs.

LES AMÉNAGEMENTS À VENIR

L'engouement est déjà là ! Une fois le revêtement terminé, de nombreux pratiquants ont commencé à arpenter les nombreux virages et bosses de la pumptrack des Carroz à l'état brut. Celle-ci sera bientôt complétée par du gazon et des aménagements paysagers pour une intégration parfaite avec les alentours.

© Bike Solutions

Vue complète de la pumptrack (avant engazonnement).

UN INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE POUR LA STATION

Ce nouvel équipement, d'un coût de 100 000 €, situé à proximité du skate park, complète la zone de loisirs actuelle (skate park, Aquacîme, salle du Mont Favy, acrobranche, départ d'itinéraires de randonnée...) qui est voué à s'étoffer. La volonté de la commune est ici de véritablement proposer, à terme, des structures de loisirs pour tous les âges et accessibles une grande partie de l'année. Ainsi, un nouveau terrain de pétanque jouxte cette nouvelle piste et la commune envisage l'installation d'un mini-golf. Ces investissements bénéficieront à la fois aux habitants de la commune comme aux vacanciers de la station.

Du côté des Carroz...

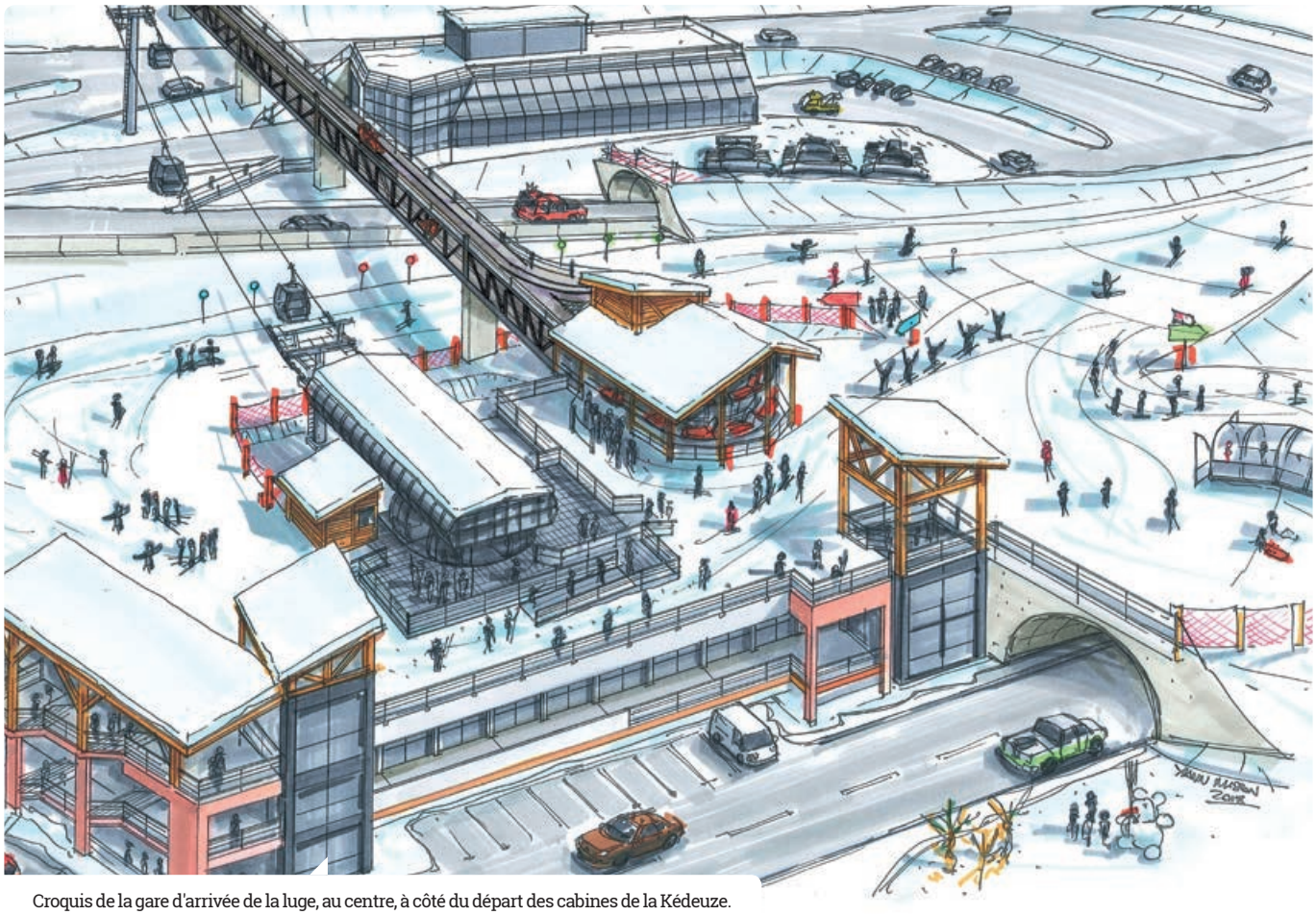

© DR

Croquis de la gare d'arrivée de la luge, au centre, à côté du départ des cabines de la Kédeuze.

Une luge 4 saisons sur de bons rails

La station des Carroz va étoffer son offre de loisirs, et ce dès cet hiver : les habitants et vacanciers vont profiter toute l'année d'une luge 4 saisons.

Voilà une bonne nouvelle pour les amateurs de sensations fortes, petits et grands : la luge 4 saisons de la station des Carroz verra le jour pour Noël 2018. Cette luge partira de la plate-forme de la télécabine de la Kédeuze aux Carroz.

Il s'agit d'une luge sur rails sur le modèle de celles proposées à Megève, Chamonix ou Les Saisies, qui pourra fonctionner hiver comme été mais aussi en inter-saison. Cette nouvelle activité sera accessible à tous à partir de 3 ans (avec un parent accompagnant jusqu'aux enfants de 9 ans). Il sera possible d'être seul ou à 2 sur la luge.

La montée se fera sur 350 m, et la descente sur 850 m sera agrémentée de virages relevés, de "whoops" (petites bosses) et de "flip flap" (succession de montées à droite et à gauche sur une ligne droite). La descente se fera entre 80 cm et 1 m du sol en milieu boisé pour une sensation de vitesse accrue.

La scénarisation du parcours est en cours de réflexion et un système de photo souvenir sera mis à disposition des clients en libre-service (jetons et CB).

C'est un atout supplémentaire pour la station qui diversifie ainsi son offre de loisirs 4 saisons. Arâches-la-Frasse, maître d'ouvrage et travaillant en collaboration avec la Soremac, finance ce projet de 3 174 500 € (dont 952 350 € de subvention).

[REMONTÉES MÉCANIQUES]

Une saison d'hiver **convenable**

La Soremac enregistre cette saison un chiffre d'affaires en hausse de 18 % par rapport à la saison passée, soit une hausse de 12 % en moyenne sur les 3 dernières saisons étant donnée la baisse de chiffre d'affaires des deux dernières saisons.
Deux facteurs conjoncturels et exogènes ont terni le bilan de l'hiver 2018 : la météo et le calendrier des vacances scolaires. Vent, pluie et neige se sont relayés sans cesse, produisant même des conditions avalancheuses, avec des niveaux d'ensoleillement particulièrement faibles sur l'ensemble des vacances, mais aussi pendant les weekends de janvier et mars. Pour mémoire, la seule semaine du nouvel an a enregistré pas moins de 5 journées d'intempéries et même une journée de fermeture totale.
Quant au calendrier, la semaine de nouvel an tardive (allant jusqu'au 7 janvier) n'a pas performé autant qu'espéré, et la fin de saison - malgré les excellentes conditions d'enneigement- s'est révélée décevante tant en fréquentation station qu'en consommation ski. A souligner cependant l'inter-vacances de janvier qui enregistre une belle performance (+ 26 % de chiffres d'affaires par rapport aux 5 dernières années) et le produit Skillico qui valorise le ski en local et qui a fidélisé cet hiver plus de 13 000 skieurs.
Bref, le bilan est jugé "convenable" et un peu décevant au vu des taux de remplissage des hébergements plutôt satisfaisants (cf. article suivant).
Cet hiver rappelle que l'activité n'est pas proportionnelle à la hauteur de neige. Les tendances structurelles de ces dernières saisons d'hiver dessinent les contours des défis que la station doit relever, en particulier la valorisation du parc immobilier et le recrutement de nouvelles clientèles.
Du côté de la centrale de réservation, le chiffre d'affaires est en progression de presque 30 % pour un nombre de réservation en hausse de 12 % et un panier moyen lui aussi en hausse de 15 %. Des résultats encourageants !

[FRÉQUENTATION]

Un hiver enneigé mais **contrasté**

Cela aurait dû être un hiver record avec de telles conditions d'enneigement, mais la météo capricieuse (moins de 20 jours de soleil à la Kédeuze !) et les calendriers des vacances scolaires pas forcément à notre avantage en ont décidé autrement...
Malgré tout, cet hiver en remplissage lits touristiques montre une progression de 3 % aux Carroz. Pour certains professionnels de la station, il s'agit de leurs meilleurs exercices jamais réalisés - ou le second - ce qui est très satisfaisant. Si l'on détaille par périodes, les vacances de Noël et de Pâques sont décevantes, janvier et mars sont encourageants, février est stagnant.
Certitude de cet hiver : la diversification a du bon ! En effet, le centre aquatique Aquacime a connu une fréquentation record avec 20 900 entrées !
Près de 50 000 personnes ont franchi les portes de l'office de tourisme des Carroz cet hiver, avec un pic le weekend du 24 et 25 février avec une pointe à 4200 visiteurs !

[HÉBERGEMENTS]

Le label poursuit son **développement**

Le label "Les Carroz" poursuit son développement avec de nouveaux hébergements labellisés au cours de l'hiver et un total de plus de 70 visites de labellisation à ce jour. Des coachings relooking et rénovation sont en cours avec certains hébergeurs de la station permettant de répondre aux attentes de la clientèle actuelle en termes de confort et d'équipement.
Ainsi, dans le prolongement de la mise en place du label qui vient valoriser les meublés de tourisme, la station des Carroz organise le Salon de la rénovation, de l'aménagement et de la décoration en montagne, dont la 1ère édition se tiendra du 17 au 19 août à la salle du Mont Favy. Ce salon permettra aux propriétaires d'appartement et de chalet de rencontrer tous les acteurs de la rénovation et de l'aménagement intérieur : architectes, artisans, décorateurs d'intérieur, spécialistes du home staging... Seront aussi proposées des tables rondes thématiques. L'entrée est gratuite.
Pour tout renseignement sur le label "Les Carroz" et/ou le classement national "meublé de tourisme", vous pouvez contacter Guérande Poncet, chargée de mission, au 04 50 90 33 21 ou par courriel à label@lescarroz.com

[ANIMATIONS ESTIVALES]

Le programme de l'été aux Carroz

LA FOLLE FURIEUSE
Dimanche 8 juillet
La Folle Furieuse ®, c'est quoi ? Plus de 2000 participants dans une course d'obstacles délirante !
Une course à faire entre amis, en famille ou solo ! De la boue, de l'eau, de la mousse... et pleins d'autres surprises !

3E ÉDITION DU 100% PURE YAUTE FESTIVAL
Vendredi 13 juillet
3 concerts au programme : Rage against the Marmottes (festif), Au comptoir des histoires (variétés françaises), Barely (variétés et compos françaises). Marché de producteurs et animations !

LA FETE DES POMPIERS
Samedi 14 juillet
Pour la fête nationale, découvrez le métier de pompier en vous amusant ! Au programme : présentation des véhicules, démonstrations d'interventions, feu d'artifices, concert de l'harmonie municipale, concert et bal animé par un super DJ.

MOUNTAIN VOICE FESTIVAL
Du 15 au 20 juillet
L'école de comédie musicale de Paris débarque et vous propose une semaine thématique. Au programme : concours de jeunes talents, stage de comédies musicales, ateliers et spectacles !

STAGE PRO MONTPELLIER HANDBALL
Du 23 au 28 juillet
Retrouvez les champions d'Europe en stage d'avant-saison ! Animations, match exhibition et séance de dédicaces le jeudi 26 juillet de 15h à 19h à la salle du Mont Favy.

LES CHŒURS DE FRANCE
Du 4 au 11 août
Concerts hommages à Jean-Claude Oudot et Johnny Hallyday les vendredis 10 et samedi 11 août. Tarif unique : 18€ (places en vente à l'office de tourisme début juillet).

LA FETE DES GUIDES avec Les Choucas
Dimanche 12 août
Faites-le plein d'activités montagne : escalade, tyrolienne, spéléo, slackline... Une journée idéale pour la famille, au profit d'une association caritative qui vient en aide aux professionnels de la montagne victimes d'accidents et à leurs familles. Journée clôturée par un bal animé par les Choucas et un feu d'artifices !

La Folle Furieuse débarque aux Carroz !

© La Folle Furieuse

1ÈRE ÉDITION DU SALON DE LA RÉNOVATION, DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA DÉCORATION EN MONTAGNE
Vendredi 17, samedi 18 et dimanche 19 août
Retrouvez des architectes, des artisans, des décorateurs d'intérieur et des exposants pour vous aider à donner une nouvelle vie à votre appartement ou chalet.

5E CONCOURS DE BÛCHERONS
Dimanche 19 août aux Molliets
Un défi de titans ! Une véritable démonstration de force et d'habileté proposée par les bûcherons : hâche, tronçonneuse et passe-partout ! Animations gratuites pour la famille.

En attendant une toute nouvelle place de l'Ambiance, retrouvez les équipes de l'office de tourisme à côté de la bibliothèque dans un espace dédié aux animations. Des animations familiales tous les jours de la semaine, jeux, ateliers, défis, découvertes...
Tout l'été, profitez d'une sélection originale d'artistes et de groupes pour des concerts de qualité dans une ambiance festive et décontractée !
Tous les lundis : découvrez une programmation de spectacles hauts en couleur, pour les petits comme pour les grands ! Poésie, magie, humour, acrobaties, jonglage et émotions seront au rendez-vous.

Mais aussi...

LE BIKE PARK
Ouverture tous les jours du samedi 30 juin au dimanche 2 septembre de 9h30 à 17h30. Nouveauté cet été : le mountaincart ! (activité réservée aux personnes à partir de 1,40 m).

L'AQUACÎME
Ouverture tous les jours du 13 juin au 9 septembre.

LE PUMPTRACK (NOUVEAU !)
Un parcours en boucle constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages accessible toute l'année et gratuitement ! (voir page 19)

Et le centre équestre, l'accrobranche, le centre culturel... Pour en savoir plus, contactez l'office de tourisme ou rendez-vous sur www.lescarroz.com

Du côté de Flaine...

[FRÉQUENTATION]

11e hiver consécutif de hausse pour Flaine

Hiver 2017 : cumul des chutes de neige 3,60 m. Hiver 2018 : plus de 11 mètres (cf. photo ci-contre). En général, les hivers neigeux ne favorisent pas les stations dites d'altitude comme Flaine a contrario des hivers avec peu de neige comme en 2017. Tout était à craindre pour Flaine, surtout après 10 hivers en hausse avec toujours plus de monde. Eh bien non, Flaine enchaine un 11e hiver consécutif en hausse et avec un petit bond de + 1,1 % sur les lits chauds et de + 0,6 % au global pour la station.
Avec une jolie semaine de Noël et du jour de l'an, l'hiver commençait plutôt bien. Janvier a été plus performant qu'en 2017 notamment grâce à toute la clientèle intermédiée (+ 27 %). Cette clientèle européenne et jeune est très travaillée, durant le printemps et l'automne, par l'office de tourisme et les remontées mécaniques. Février est de plus en plus fréquenté, cette période portée par l'édition de notre 10e "Févri'val" est fortement appréciée par les clients.

Une image impressionnante qui a tourné dans le monde entier !

©Grand Massif

Cet hiver, Flaine a accueilli Olivier de Benoist, le comte de Bouderbala avec son nouveau spectacle, et Pierre-Emmanuel Barré et son humour complètement "barré" qui a fait un tabac ! Le comte de Bouderbala aime tellement Flaine qu'il est revenu en mars et en famille pour profiter de la station. Tout comme Arnaud Ducret qui est revenu skier, une semaine cet hiver, avec sa petite famille. Les stars apprécient beaucoup Flaine, son histoire, son architecture et ses oeuvres d'art qu'ils découvrent tous avec grand intérêt.
La fin de saison sera marquée par un ralentissement fort (- 53%), tout simplement et malheureusement causée par un effet "calendaire". 2019 devrait être peu plus propice à de belles semaines en avril.

En résumé, et avec les dernières saisons d'été, Flaine enchaine donc une 21e saison hiver (11) et été (10) en hausse, avec un très bon retour des professionnels de la station.
A noter que le cabinet G2A précise que c'est la seule station dans cette configuration de réussite été et hiver.

Flaine, sujet d'épreuve

Fin mai, Flaine a eu le privilège d'être mise à l'honneur par l'Éducation nationale. En effet, la station était le sujet principal des épreuves du BTS Tourisme 2018 avec son nouveau modèle de développement économique hiver et été. Avec l'Organisation mondial du tourisme en 2012, c'est la seconde fois qu'une grande institution valorise et reconnait le travail de fond et les stratégies de la station.

[ANIMATIONS ESTIVALES]

L'été sera culturel et artistique

Concernant l'été, la station va persévérer dans sa stratégie mise en place il y a 10 ans, conjointement avec le syndicat intercommunal de Flaine : "Flaine, l'été c'est gratuit".
Objectif : toucher la clientèle de semaine et la clientèle de séjours.
Les chiffres donnent raison à cette stratégie, puisque plus de 30 000 personnes sont venues durant l'été 2017, et la station espère atteindre les 32 000 pour 2018 - pour mémoire, 6 500 personnes en 2007.
L'événementiel est basé sur les semaines thématiques tant appréciées pas les clients, avec des nouveautés articulées autour de l'art :
> La danse avec des cours collectifs tous les matins et en fin de journée, des danses latines comme la salsa, le tango, le mambo et la salsa.
> Le dessin avec la venue exceptionnelle d'Orianne Lallemand, créatrice de la bande dessinée "Le Loup", qui dédicacera ses livres à son public. À cette occasion, l'office de tourisme de Flaine offrira un exemplaire de cette BD à tous les enfants qui participeront aux ateliers de la semaine du Loup.
> Puis viendra le temps du street art et du yamakasi qui seront à l'honneur en fin de saison.
Evidemment, l'office de tourisme proposera ses semaines "traditionnelles" - toujours autour des enfants et de la famille - avec le cirque, l'astronomie et, bien sûr, les académies de musiques estivales.
Pour en savoir plus, contactez l'office de tourisme ou rendez-vous sur www.flaine.com

Philippe et Laure, fatigués mais arrivés !

Retrouvez toutes les photos de l'arrivée aux Carroz sur Flickr : www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

Motivés à **100 pour sang !**

En mai dernier, Philippe Casado et Laure Zurbach se sont imposés un challenge impressionnant : rallier Paris aux Carroz en 3 semaines et à pied uniquement ! Un challenge réussi au profit de l'association française des hémophiles.

L'idée lui est venu il y a un an environ. Philippe Casado, habitant d'Arâches-la-Frasse et travaillant pour la Soremac, voulait réaliser une action marquante et d'envergure pour récolter des fonds pour l'association française des hémophiles. Et pourquoi pas un défi pédestre au départ de Paris, siège de cette association ? Banco ! C'est ainsi que débute cette noble aventure.

UNE MOTIVATION PROFONDÉMENT PERSONNELLE

Le fils de Philippe, âgé de 14 ans, est hémophile sévère A. Cette pathologie, qui touche 5000 personnes en France, nécessite une prise en charge lourde et contraignante (intraveineuse 2 à 3 fois par semaine par exemple). C'est parce qu'il comprend et sait d'autant plus à quel point le quotidien des hémophiles n'est pas un quotidien comme les autres que Philippe Casado a motivé son geste pour rassembler et sensibiliser sur l'hémophilie. *"C'est une belle action mais pas une preuve d'impuissance"* précise-t-il.
Dans son aventure, Philippe Casado ne sera pas seul : sa compagne, Laure Zurbach, sera de la partie et effectuera à ses côtés les nombreux kilomètres qui séparent Paris des Carroz.

Le chiffre

10

C'est le nombre de paires de chaussettes utilisées par chacun pour cette aventure. Un chiffre raisonnable quand on sait qu'il fallait parfois changer de paire dans la journée et que les lessives n'étaient pas quotidiennes.

Une cinquantaine de personnes ont accompagné Philippe et Laure dans leurs 2 derniers kilomètres.

UNE PRÉPARATION SÉRIEUSE

600 km de marche à pied, ce n'est pas rien ! Ainsi, de juin à novembre dernier, des essais matériels ont été réalisés : chaussures, chaussettes, maillots et autres vêtements... La préparation physique a commencé aussi et s'est poursuivi l'hiver en salle pour Philippe et Laure. En parallèle, les étapes sur le parcours sont définies entre Paris, ville de départ, et les Carroz, lieu d'arrivée 3 semaines plus tard, en tronçons de 30 km environ (selon le profil de la région traversée) avec des arrêts dans des petites villes. Il faut aussi organiser l'assistance et l'hébergement bénévole : l'objectif est de réaliser le challenge à moindre coût tout en récoltant un maximum de fonds pour l'association française des hémophiles (qui a donné son accord). Pour cela, Philippe et Laure ont reçu l'appui de nombreux partenaires locaux, à commencer par la Soremac, la station des Carroz et la commune d'Arâches-la-Frasse.

3 SEMAINES INOUBLIABLES

C'est donc le 1er mai dernier que cette marche "à 100 pour sang" a débuté dans les rues de la capitale. Les premiers jours ont été durs physiquement mais les corps se sont acclimatés. Sous le soleil, la pluie, la chaleur et la fraîcheur, Philippe et Laure ont ainsi traversé l'Île-de-France, la Bourgogne, le Jura, la Suisse et la Haute-Savoie pour rejoindre, 3 semaines plus tard, la station des Carroz où un comité d'accueil les attendaient pour saluer cette performance pas comme les autres. Trois semaines nourries de rencontres, de paysages sublimes et d'émotions.
Mais pour Philippe et Laure, le combat n'est pas fini et ne s'arrête pas à ces 600 km. Leur quête continue pour que la recherche sur l'hémophilie progresse. Ils restent motivés à 100 pour sang !

De nombreux mécènes

Le challenge de Philippe et Laure n'aurait pu être possible sans eux : Soremac, station des carroz, commune d'Arâches-la-Frasse, Super U Magland, Evian, Décathlon Scionzier, le club des Black Panthers de Thonon, Cally Albert, Palambo, Jean Arcade, Damso, maçonnerie Grange, Decip, Alpin Elec... Des soutiens matériels et financiers que le couple remercient chaleureusement.

[NOËL]

Théâtre et goûter pour fêter la fin de l'année 2017

Avant de partir en vacances de Noël, les écoliers du Serveray ont le plaisir de prendre tous ensemble, dans la salle de sport, un petit goûter préparé par les équipes du service enfance-jeunesse. Cette année, ce rendez-vous convivial a été l'occasion d'applaudir les jeunes comédiens de la classe d'Aline Leseney qui ont interprété des saynettes travaillées lors des temps d'activités périscolaires avec Nicole Pizzolitto.

Retrouvez toutes les photos du goûter de Noël sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

[CARNAVAL]

Rires et confettis aux Carroz

En collaboration avec le comité des fêtes, les enfants de l'école du Serveray ont défilé (et dansé !) déguisés dans les rues de la station sous le regard enthousiaste des passants le 9 mars dernier, sous le soleil, en musique et sous la conduite d'un mystérieux gorille...

Retrouvez toutes les photos du carnaval sur Flickr :
www.flickr.com/photos/aracheslafrasse/

état civil

Ils sont arrivés !

· Kaïs Ducastel né le 31 décembre
· Liv Harleaux née le 30 janvier
· Léo Weiland né le 10 février
· Marin Laugerotte né le 10 mars
· Noé Canak Girod né le 13 avril
· Prosper Berthet dit Dagaz né le 19 avril
· Goran Sellier né le 4 mai
· Ezio Miniscloux né le 19 mai
· Lise Desbrugeres née le 15 juin

Ils se sont unis

· Alexandre de Raffin de la Raffinie et Bénédicte Després le 24 mars
· Thibaut Desbrugeres et Blandine Pichon le 31 mars
· Yann Mathurin et Candice Carpano Caux le 21 avril

Ils nous ont quittés

· François Poëttoz, 89 ans, décédé le 8 mai
· Serge Mourrier, 72 ans, décédé le 12 mai
· Gérard Chapuis, 76 ans, époux de Danièle Brevière, décédé le 14 mai
· Georges Le Saux, 68 ans, décédé le 8 juin

pense-bête

Services municipaux

VOTRE MAIRIE
64, route de Frévuard à Arâches
Ouverte les lundis, mardis, mercredis de 9h à 17h30 sans interruption et les jeudis et vendredis de 9h à 13h.
04 50 90 03 40

SERVICE DES SPORTS
04 50 90 24 80

CENTRE CULTUREL DES CARROZ
04 50 58 67 60 ou 06 89 90 09 38

SERVICES TECHNIQUES
04 50 90 05 38

POLICE MUNICIPALE
04 50 90 07 98 ou 06 72 99 56 22

Flaine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE
04 50 90 82 75
Gère à Flaine : école, centre culturel, bibliothèque, golf, la Poste, parking, sentiers, voirie, déchets, électricité.

Bouger

OFFICE DE TOURISME DES CARROZ
04 50 90 00 04

OFFICE DE TOURISME DE FLAINE
04 50 90 80 01

Habiter

DÉCHÈTERIE
Horaires en haute saison (du 1er mai au 28 octobre) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Mardi et jeudi de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le dimanche.
Horaires en basse saison (du 29 octobre au 30 avri) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Mardi et jeudi de 14h à 16h30. Fermée les samedis et dimanches.
La déchèterie est fermée également les jours fériés.
06 32 39 89 21.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Passage en soirée. La Frasse, Arâches : les lundis et vendredis. Les Carroz : les lundis et vendredis (et les mercredis en hiver et été).
Renseignements : communauté de communes Cluses Arve et montagnes au 04 57 54 22 16.
Flaine : se renseigner auprès du SIF.

MARCHÉ
Aux Carroz le mardi.

URGENCES EAU
En dehors des heures d'ouverture des services techniques
06 72 99 56 21

URGENCES EDF
09 69 32 15 15

URGENCES GDF
0 810 43 30 74

Se soigner

CABINET MÉDICAL DES CARROZ
04 50 90 38 43

CABINET MÉDICAL DE FLAINE
04 50 90 81 42

CABINET D'INFIRMIÈRES
04 50 18 13 84

PHARMACIE DES CARROZ
04 50 90 00 57

PHARMACIE DE FLAINE
04 50 90 82 02

CENTRE ANTIPOISON
04 72 11 69 11

CENTRE DE SOINS DE PREMIERS RECOURS
04 50 47 57 76

HÔPITAL DE SALLANCHES
04 50 47 30 30

SAMU
15

POMPIERS
18

Sécurité

GENDARMERIE
04 50 90 00 41 ou 17

ÉTAT DES ROUTES
0 800 100 200 ou 04 50 33 20 74

www aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

ENTRÉE LIBRE

SALON DE LA RÉNOVATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA DÉCORATION EN MONTAGNE

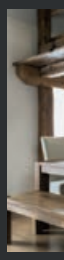

DU 17 AU 19 AOÛT 2018

SALLE DU MONT-FAVY ▲ LES CARROZ

Vous souhaitez rénover, agencer votre espace ou une pièce, trouver des idées en décoration : Retrouvez les architectes, les artisans, les décorateurs d'intérieur et les professionnels en mobilier et déco pour vous aider à donner une nouvelle vie à votre appartement ou votre chalet.

Plusieurs tables rondes vous seront proposées au cours du weekend.

LABEL LESCARROZ
Qualité • Confort • Hébergement

LESCARROZ
GRAND MASSIF - MONT BLANC

Rendez-vous sur
LESCARROZ.com